

Patience et amour des tout-petits

ASSISTANT MATERNEL Dans le département, environ 2 350 assistants maternels accueillent de 2 à 4 enfants à leur domicile. C'est le mode de garde le plus utilisé par les parents. Focus sur ce métier tout entier consacré à l'intérêt de l'enfant.

Participer à l'éveil et au développement, assurer la toilette, les repas, la sécurité des enfants, font partie du quotidien des assistant(e)s maternel(le)s, ainsi que l'initiation aux règles de vie en communauté. Ces professionnels de la petite enfance peuvent accueillir à leur domicile jusqu'à quatre enfants, généralement âgés de moins de six ans. Ils assistent avec bienveillance à tous leurs progrès, de l'apprentissage de la propreté à l'acquisition de la marche et du langage, et proposent des activités adaptées à chaque âge : jeux, peinture, coloriages, chansons, promenades... Patience et amour des tout-petits sont les maîtres mots de ces professionnels qui savent à la fois partager une joie ou consoler un chagrin tout en définissant des limites. L'association AMARIL, pour Assistantes Maternelles Agréées Réunies Indépendantes Landaïses, regroupe 134 assistants maternels dont 75 dans l'agglomération de Mont de Marsan. Soit, à l'échelle départementale, le nombre d'adhérents le plus important dans le domaine de la petite enfance. Certaines travaillent seules, d'autres se regroupent au sein de Maisons d'Assistants Maternelles (MAM), des structures intermédiaires entre les crèches et les micro-crèches qui peuvent accueillir jusqu'à 16 enfants. L'association informe et aide pour les démarches



▲ Arbre de Noël de l'AMARIL

et les conditions d'accueil (agrément, horaires et rémunération) qui sont scellés par un contrat de travail. AMARIL soutient les assistants maternels et les parents dans les domaines administratifs, contractuels et juridiques et assure une médiation en cas de conflits. Avant 2011, il n'existait pas de protection juridique spécifique pour les assistant(e)s maternel(le)s AMARIL. Aujourd'hui, 80 % des assistants maternels de l'association sont assurés à l'UFNAFAM*. AMARIL promeut également la profession par des actions d'information auprès du public et des pouvoirs publics et participe tous les ans au Forum des Associations de Mont de Marsan.

AMARIL / 417 bld du chemin vert à Mont de Marsan
05 58 06 80 80 – association@amaril.fr – www.amaril.fr

RAM du Marsan / 375 av. de Nonères à Mont de Marsan
05 58 46 24 70 – contact.ram@lemarsan.fr

* Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles



“On nous a ouvert les portes”

INTERVIEW Alain Bethencourt, président d'AMARIL depuis 2011 et assistant maternel depuis 7 ans.

Présentez-nous l'association AMARIL :

AMARIL est une association à but non lucratif loi 1901. Son but est de capter la demande de garde, promouvoir et défendre le métier d'assistant maternel dont l'intérêt suprême est l'enfant. Nous informons et aidons les assistants maternels comme les parents et avons également un rôle de médiateur pour éviter les recours juridiques, avec un nombre de médiations en hausse autour de l'aspect contractuel. Nous organisons 4 réunions professionnelles par an et, pour entretenir la convivialité entre nos 134 adhérents, un à deux repas partagés et un Arbre de Noël à l'Auberge Landaïse ! Pour nous aider dans les tâches quotidiennes, nous avons une ligne téléphonique permanente avec répondeur (05 58 06 80 80), un site internet a été créé en 2011 (www.amaril.fr) où les parents peuvent consulter les disponibilités des adhérents, qui eux-mêmes les mettent à jour. Nous avons bien sûr une adresse mail (association.amaril@gmail.com) et une page Facebook pour les échanges professionnels dans la continuité du contact humain cher à cette profession.

Quelles sont les particularités du métier d'assistants maternels ?

Il faut 120h pour entrer dans la profession, avec la possibilité d'évoluer tout au long de sa carrière grâce au compte pour la formation. Dans cette formation qualifiante initiale de 120h, certaines unités sont communes au CAP petite enfance

que de plus en plus d'assistants maternels ont. Mais on a aussi des éducateurs de jeunes enfants et même des personnes formées en psychologie. L'accueil en secteur privé est un mode de soutien à l'enfance : on évolue en horaires atypiques. Quand les garderies et les crèches ferment généralement à 18h30, certains assistants maternels commencent à 6h30 ou terminent à 21h30. Il y a une grande différence entre la garderie à l'école et le métier d'assistant maternel.

Comment travaillez-vous avec les partenaires de la petite enfance ?

AMARIL bénéficie de l'aide financière du Conseil départemental des Landes et est soutenue par la Ville de Mont de Marsan, à la fois sur les aspects matériels et financiers. Des réunions avec la Protection Maternelle Infantile ont pu être mises en place avec laquelle nous échangeons sur les droits et les devoirs des professionnel(le)s, les problèmes rencontrés et tout sujet de la petite enfance. AMARIL œuvre aux commissions départementales d'accueil des jeunes enfants et la Ville de Mont de Marsan nous a également ouvert les portes il y a un an pour que nous participions aux commissions d'attribution des places en crèches. Ce travail en transversalité apporte beaucoup : on écoute, on échange lors des situations difficiles de doubles inscriptions ou de recherche de places et on travaille main dans la main.

Modes de garde, quelles différences ?

× L'accueil collectif

Il est assuré dans des établissements (crèches, micro-crèches, haltes-garderies, structures multi-accueil ou jardins d'enfants), à titre occasionnel ou régulier, à temps partiel ou complet.

Nos Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) prennent également en charge la garde des tout-petits au sein de crèches.

Renseignez-vous :

- ▶ CCAS de Mont de Marsan : 05 58 46 64 40
- ▶ CCAS de St-Pierre-du-Mont : 05 58 46 67 00

× Les assistants maternels

Ils accueillent, à leur domicile, les enfants qui leur sont confiés par les parents qui bénéficient d'une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales jusqu'à 3 ans de l'enfant (entrée à l'école), en fonction de leur quotient familial (prise en charge max. : 85%). En fonction des revenus des parents, le crédit d'impôt peut atteindre 1 700€/an.

× Les Maisons des Assistantes Maternelles (MAM)

Il en existe plusieurs dans les Landes, la première à avoir vu le jour est celle de Mont de Marsan avec 3 assistantes maternelles. Son fonctionnement est proche de celui d'une micro-crèche.

× La garde à domicile

Vous pouvez choisir de faire garder votre ou vos enfant(s) par une personne qui intervient à votre domicile. Garde sans contrôle PMI et sans la formation obligatoire.

× L'accueil de loisirs

Il fonctionne durant la période scolaire (avant et après les heures de classe) et/ou pendant les vacances pour proposer des activités de loisirs éducatifs et de détente aux enfants.



▲ La maison des calinoux

BENQUET La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) “La maison des calinoux” vient d'ouvrir à Benquet. Les assistantes maternelles agréées Edith, Gwladys et Marie-Josée accueillent une dizaine d'enfants de 3 mois à 4 ans (Les places sont d'ores et déjà complètes).

Le RAM du Marsan

Localement, le RAM (Relais Assistantes Maternelles) est porté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Marsan et est ouvert aux enfants et à tous les assistants maternels résidant sur le territoire de l'Agglo. C'est pour eux un lieu d'information, de rencontres et d'échanges (ateliers collectifs itinérants, sorties ludiques...) ainsi qu'un guichet unique pour aider les parents à aborder l'accueil de leur enfant en toute confiance : recherche d'un mode de garde adapté à chaque situation, démarches, droits et devoirs du parent employeur...

Neuf & Renovation

Portes - Fenêtres
Vérandas
Portails
Volets roulants

Conte - MONT DE MARSAN
ndalu.com - landalu@hotmail.fr

STATIONNEZ ZEN

PARKING GRATUIT
LE SAMEDI
À PARTIR DE 14H

POUR VOS COURSES
POUR FLÂNER EN VILLE

Mont de Marsan
montdemarsan.fr

Le 1^{er} Forum du Bénévolat

Le 1^{er} Forum du bénévolat s'est tenu en octobre dernier à la Plateforme sociale du Marsan. Une quarantaine de personnes sont venues découvrir les activités des 7 associations présentes et visiter les lieux en compagnie des bénévoles. Cette demi-journée, initiée par la Plateforme sociale et l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) avait pour objectif de susciter l'engagement. C'était l'occasion d'échanges et de découverte pour les futurs bénévoles qui avaient fait le déplacement. Plusieurs personnes se sont d'ailleurs engagées auprès des différentes associations.

